

LA RÉVISION DE MA VOITURE

Pour une grande majorité des conducteurs, la voiture est une boîte noire ! On sait qu'il faut l'entretenir et que c'est important, mais pour la suite, c'est la grande inconnue. Aussi, nous allons essayer d'être simple et pragmatique afin de vous éclairer sur la fameuse "révision de la voiture".

Les interventions réalisées dans le cadre d'une révision

La révision d'un véhicule ne se limite pas à une simple vidange, se compose généralement des éléments suivants :

- Une **vidange** avec changement du filtre à huile.
- L'**échange du filtre à pollen** qui équipe désormais une grande majorité des véhicules équipés ou non de la climatisation.
- La **mise à niveau des liquides** (lave-vitres, refroidissement, de freins, de direction assistée...)
- Une lecture de la mémoire des boîtiers électroniques de votre voiture.
- Des contrôles sur l'ensemble des éléments de sécurité de votre voiture (feux, pneu auto, plaquettes de frein, système de direction, amortisseurs, balais essuie-glace...)
- Et enfin un essai routier.

Suite au contrôle de ces éléments, le professionnel peut vous proposer d'échanger les pièces qui montrent des signes de fatigue ou qui ont atteint les limites légales d'usure (exemple : moins de 1,6 mm pour la profondeur des sillons de vos pneus auto). Egalement, selon le modèle, l'âge et le kilométrage se rajoutent des opérations spécifiques (**remplacement liquide de frein**, **vidange de boîte de vitesse**, charge de climatisation...) afin de respecter le plan d'entretien auto défini par le constructeur.

Faire la **révision de votre voiture** consiste donc à faire l'ensemble de ce qui est décrit ci-dessus. Ce n'est donc pas du tout pareil que faire une vidange de votre moteur (la vidange voiture fait partie de la révision de la voiture parmi beaucoup d'autres opérations).

Notre conseil : lorsque que vous demandez un devis, précisez bien ce que vous désirez faire sur votre voiture : une *simple vidange* ou la **révision de la voiture**.

A quel moment dois-je faire la révision de ma voiture ?

Selon les modèles, vous devez faire la **révision** de votre voiture tous les 15000, 20000 ou 30000 Kms, la notion de temps et également à prendre en compte généralement pour les véhicules parcourant peut de Km. Le *carnet d'entretien constructeur* est la bible de votre voiture, il est important de s'y référer lorsque vous vous posez des questions.

Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer